

6 septembre 1995

Allocution dans le cadre de la Déclaration de la souveraineté de la Commission nationale sur l'avenir du Québec

Bonjour,

Il y a aujourd'hui dans cette salle et à l'écoute dans des milliers de foyers, des maires et des ministres, des travailleurs sociaux et des chefs d'entreprises, des présidents d'association, des députés, des secrétaires, des agriculteurs et des infirmières et la plupart des commissaires ayant participé aux Commissions sur l'avenir du Québec. Mais aujourd'hui, il n'y a pas de protocole qui tienne. Aujourd'hui, nous sommes tous, d'abord et surtout, des citoyennes et des citoyens du Québec. C'est en cette qualité que nous sommes réunis.

Oui, car c'est à la parole des citoyens et citoyennes du Québec, de toutes origines et de toutes situations sociales, que nous devons la cérémonie d'aujourd'hui. Cette déclaration de souveraineté que nous entendrons dans quelques minutes, c'est un des fruits de la grande consultation qu'ont menée l'hiver dernier les Commissions sur l'avenir du Québec.

Et si, dans quelques semaines, une majorité de Québécois disent Oui au changement lors du référendum, c'est parce que nous aurons réussi le mariage entre la volonté populaire et la promesse d'un Québec souverain.

Nous avons voulu que notre projet soit trempé dans le feu du débat public. Nous avons demandé aux Québécois de le critiquer, de l'amender, de l'améliorer, de se l'approprier. Nous avons promis de tenir compte de leurs vœux. Et nous nous rendons compte, depuis quelques mois, qu'à chaque fois que nous intégrons les souhaits des Québécois à notre démarche, l'adhésion populaire qu'elle recueille augmente. Et puisque nous n'avons pas encore terminé cette intégration, nous voyons l'avenir avec un optimisme serein.

Les 53 000 citoyens qui ont participé à ce qu'on a appelé « l'hiver de la parole », nous ont transmis trois grands messages. D'abord, ils ont voulu que le projet de souveraineté ne tourne pas le dos au passé du Québec. Qu'il s'inscrive plutôt dans la continuité, et qu'il fasse une place de choix à nos rapports avec nos voisins canadiens. Que le Québec s'affirme, oui; qu'il mette fin aux chicanes inutiles, oui; mais en offrant aussi de conserver avec le Canada un bon voisinage et une coopération fructueuse, chaque fois que c'est dans notre intérêt mutuel. Les Québécois nous ont aussi demandé de rassembler le plus grand nombre de forces possible derrière le projet de changement. Ils nous ont demandé de faire en sorte que le Oui soit l'affaire d'une grande coalition, et pas seulement l'affaire du gouvernement. Nous avons entendu ces deux premiers messages, et nous avons agi en conséquence. Avec le Bloc québécois et l'Action démocratique du Québec, nous avons conçu un projet commun, qui fera en sorte que le Québec réalise la souveraineté, et offre au Canada un nouveau Partenariat économique et politique. Nous avons signé une entente à cet effet le 12 juin dernier, consacrant l'alliance de nos trois partis. Cet événement, sans précédent dans notre histoire contemporaine, a rallié les 15 organisations des Partenaires pour la souveraineté, et fut applaudie par les 18 présidents des Commissions sur l'avenir du Québec.

Dans les jours qui viennent, le nouveau Projet de 101 et la Question référendaire refléteront dans des termes clairs et réalistes, cet apport des citoyens. Le Projet de loi intégrera aussi bon nombre de modifications suggérées par les commissions.

Un troisième grand message de la participation populaire de l'hiver portait sur la sorte de société dont le Québec voudra se doter après un Oui. Les femmes et les hommes du Québec jugent qu'il faut profiter de ce changement pour faire les choses autrement, pour améliorer nos vies et celles de nos enfants.

Ce vœu d'obtenir une esquisse de ce qui sera possible après un Oui, nous comptons le réaliser de deux façons. Un document, concret et accessible, est en voie de préparation et sera disponible dans les semaines qui viennent.

Mais les grands principes qui guideront le Québec de demain, les valeurs et les devoirs que nous voulons adopter pour notre vie en société, personne ne peut les inventer, sauf les Québécoises et les Québécois eux-mêmes.

Et c'est pourquoi nous sommes ici aujourd'hui. Nous avons demandé aux Québécois de remplir la « page blanche » de l'avant-projet de loi, et d'y inscrire leurs expériences et leurs espoirs, leurs volontés et leurs défis.

C'était un gros contrat. Vous devrez juger, dans quelques minutes, du résultat. Et je voudrais inviter la présidente de la Commission nationale sur l'avenir du Québec, Mme Monique Vézina, à venir nous expliquer comment s'est agencée cette vaste création collective.